

## Compte-rendu du Conseil Municipal du samedi 04 juillet 2020.

### Présents :

M Jean-Charles Commandré,

Mmes Marie-Suzanne Evesque, Christiane Jeanjean, Valérie Pauby, Stella Robert,

Mrs Christian Albaric, Tanguy Bessède, Christian Causse, Cédric Chaptal, Alexis Charron, Maurice Duny, Frédéric Fécé, David Herrard, René Jeanjean, Patrick Porhet, Bernard Rieu.

Le Conseil débute à 10h15 par une brève intervention de M Jean-Charles Commandré qui remercie tous celles et ceux qui l'ont accompagné pendant ces six dernières années et rappelle qu'il est au service de la commune depuis 25 ans. Il désigne comme président de séance Mr Maurice Duny.

#### **1. Election du Maire.**

Un seul candidat à ce poste : Mr René Jeanjean.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Nombres de votants : 15.

René Jeanjean : 13 voix.

Bulletins blancs : 2.

Mr René Jeanjean est élu maire de la commune de Meyrueis.

#### **2. Détermination du nombre d'adjoints et élections des adjoints.**

- M René Jeanjean propose d'élire 4 adjoints. Le vote se déroule à main levée.  
Nombre de votants : 15.  
Abstention : 0.  
Contre : 0  
Pour : 15.  
Le nombre de 4 adjoints est retenu.
- **Premier(e) adjoint(e) chargé(e) de la maison de retraite, du développement économique, de l'environnement (dont le développement durable) et du numérique :** M René Jeanjean propose Mr Christian Albaric. Aucune autre candidature n'est déclarée. Le vote se déroule à bulletin secret.  
Nombre de votants : 15.  
Christian Albaric : 14 voix.  
Bulletin blanc : 1.  
Mr Christian Albaric est élu premier adjoint de la commune de Meyrueis.
- **Deuxième adjoint(e) chargé(e) des finances et de la culture ( dont l'éducation) :** M René Jeanjean propose Mr Maurice Duny. Aucune autre candidature n'est déclarée. Le vote se déroule à bulletin secret.  
Nombre de votants : 15.  
Maurice Duny : 12 voix.

Bulletins blancs : 3.

Mr Maurice Duny est élu deuxième adjoint de la commune de Meyrueis

- **Troisième adjoint(e) chargé(e) de l'urbanisme, des affaires sociales et des associations :** M René Jeanjean propose Mme Marie-Suzanne Evesque.  
Aucune autre candidature n'est déclarée. Le vote se déroule à bulletin secret.  
Nombre de votants : 15.  
Marie-Suzanne Evesque : 13 voix.  
Bulletins blancs : 2.  
Mme Marie-Suzanne Evesque est élue troisième adjointe de la commune de Meyrueis.
- **Quatrième adjoint(e) chargé(e) des travaux et des services techniques :**  
Mr René Jeanjean propose Mr Patrick Porhet.  
Aucune autre candidature n'est déclarée. Le vote se déroule à bulletin secret.  
Nombre de votants : 15.  
Patrick Porhet : 12 voix.  
Bulletins blancs : 3.  
Mr Patrick Porhet est élu quatrième adjoint de la commune de Meyrueis.

### **3. Désignation des conseillers communautaires :**

Mr René Jeanjean rappelle que les conseillers communautaires sont désignés suivant l'ordre du tableau du conseil municipal avec l'accord des élus concernés.

Mrs René Jeanjean, Christian Albaric, Maurice Duny et Mme Marie-Suzanne Evesque acceptent de représenter la commune de Meyrueis à la communauté des communes « Gorges Causse Cévennes ».

### **4. Désignation des représentants auprès des organismes extérieurs :**

- **Chargé du numérique :** Mr Christian Albaric.
- **SELO** (syndicat d'équipement pour la Lozère) : Mr René Jeanjean.
- **CDT** (comité départemental du tourisme) : Mr René Jeanjean.
- **Délégué défense :** Mr René Jeanjean.
- **SDEE** (syndicat départemental d'énergie et d'équipement de Lozère) : Mr René Jeanjean.
- **EDML** (école départementale de musique Lozère) : Mr Maurice Duny.

A noter que pour chacune des commissions, le représentant désigné était le seul postulant. Leurs suppléants éventuels seront désignés lors du prochain conseil communal.

De même le choix des diverses commissions liées à la commune ainsi que la désignation de leurs membres se feront lors du prochain conseil.

### **5. Lecture de la charte de l'élu local (article L2121-7 du CGCT).**

Mr René Jeanjean lit les 7 points de la charte des élus.

Fin de l'ordre du jour : 11 heures.

Mr René Jeanjean termine la séance en remerciant toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pendant la période de confinement au bien-être de chacune et chacun. Il souhaite que tous travaillent dans un esprit d'ouverture et de participation. Il précise que le prochain Conseil Communal aura lieu vendredi 10 juillet à 14 heures. La séance est levée à 11h05.